



CONDITIONS GENERALES

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions s'effectuent soit par e-mail (we2019@choeurdedicace.fr), soit en ligne sur www.choeurdedicace.fr / menu « week-ends chantants » puis « week-end chantant 2019 ».

VALIDATION DES INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENT

Nous communiquerons par mail aux personnes inscrites le bulletin d'inscription à imprimer, à signer et à nous renvoyer par voie postale accompagné du règlement par chèque établi à l'ordre du Chœur Dédicace.

La validation définitive interviendra à la réception de ce bulletin et du règlement.

ANNULATION

En cas d'annulation de la participation au week-end chantant, l'association Chœur Dédicace applique les modalités suivantes :

- Annulation jusqu'à une date de 30 jours avant le début du week-end chantant : La totalité du montant du stage sera remboursée
- Annulation à moins de 30 jours du début du week-end chantant : 100% du montant sera retenu

DROIT A L'IMAGE

Le Chœur Dédicace procèdera à des reportages photos, des enregistrements audio-visuels des répétitions, des concerts et autres moments durant le week-end. Merci de valider ou non votre accord concernant l'exploitation de ces données sur le bulletin d'inscription (page de confirmation à imprimer).

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Vos coordonnées personnelles ne sont ni revendues, ni distribuées et pourront être supprimées à la suite du week-end chantant. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (loi du 20 juin 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant sur simple demande à Dédicace : webmaster@choeurdedicace.fr